

COMPTE RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Du MARDI 5 JUIN 2018

Présents :

Les enseignantes : Mesdames BENSEDDIK, BOREL, CARDINAL et DANJOY

Les ATSEM : Mesdames CORDIER, DUBOST, GUILLEMOT, LEMAITRE

Elue chargée des écoles : Madame DEGOUT

Les parents d'élèves : Monsieur CANTIN, Mesdames ASTIER, BIERMAN, BENHAMOU

Excusés : Monsieur SUCHET (le maire), Madame MARC-FOURNET (IEN), Monsieur BOUCHAUD, Mme SAIDI (parents d'élèves), Mme MERCIER BALAZ (enseignante), Mrs NEYRAUD, FAURITE (DDEN)

I. BILAN DES MANIFESTATIONS, SORTIES ET PROJETS DE FIN D'ANNEE

LIAISON GS/CP

Nous avons commencé par des lectures offertes puis nous ferons des décroisements avec les deux maîtresses. Nous passons par 1/2 groupe.

De plus, la piscine commencera tôt et confortera cette liaison. Pour accompagner les enfants à la piscine et aider à l'habillage et déshabillage, un doodle sera rapidement mis en place pour que les parents des futurs GS puissent s'inscrire.

SORTIE FRAPNA DES MS

Elle a été décalée au vendredi 15 juin : observation des petites bêtes dans la forêt de Montanay.

SORTIE A LA FERME SAINT ELOI

Le lundi 25 juin (Mmes BENSEDDIK et CARDINAL) et le mardi 26 (Mmes DANJOY et BOREL)

SPECTACLE CHORALE DE FIN D'ANNEE

Il se déroulera le vendredi 22 juin à 17h30 au foyer rural. De nombreuses contraintes ne permettent pas qu'il se déroule le samedi, jour de la fête du village. Des invitations seront

adressées aux familles (4 personnes maximum par famille pour une raison de capacité d'accueil du foyer rural) et un mot explicatif sera mis dans les cahiers.

LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Ils ont commencé. Les parents avaient 10 jours pour s'inscrire. Le délai semble correct. Moins de rendez-vous pris qu'en janvier. Les familles apprécient cette possibilité de rencontrer les enseignants.

LES POUX

Le problème a été récurrent toute l'année. Il faudra réfléchir à une action commune (enseignants- parents d'élèves) pour l'année prochaine. Il est impératif que toutes les familles se sentent concernées. Un mot va être fait en rappelant quelques gestes préventifs.

Idée : Proposer aux familles un week-end anti-poux car cela devient un énorme problème à l'école. Les élèves se grattent et se plaignent de démangeaisons !

Quelques conseils de base :

- attacher les cheveux longs
- vérifier la tête de vos enfants TOUS les weekend et passer le peigne fin en cas de doute
- si constat de poux : traiter sans tarder la tête, les draps, le siège auto ...

LE MEDECIN SCOLAIRE

A partir du 19 juin, certains enfants signalés par les enseignantes sont reçus par le médecin pour une visite médicale. Le médecin a un immense secteur, c'est pour cela qu'elle ne peut pas être dans le dépistage de tous les enfants. L'infirmière n'intervient plus à l'école maternelle pour la visite de tous les enfants.

Quant à la PMI pour les PS, MS le suivi est très bien fait. Tous les élèves sont vus en PS puis éventuellement revus en MS.

II. INTEGRATION DE LA CRECHE ET ACCUEIL DES NOUVELLES FAMILLES

Dix-sept enfants de la crèche sont venus pendant les activités de l'école (classe, chorale, récréation...). Ils semblent à l'aise.

L'intégration des enfants qui sont accueillis chez les nounous (plusieurs demandes faites) est une gestion difficile à mettre en œuvre. Avec la crèche 2 adultes responsables accompagnent tous les enfants. Dans le cadre des nourrices, nous aurions à accueillir quasiment 1 adulte par enfant ce qui n'est pas envisageable.

Pour l'accueil des nouvelles familles, l'inscription se fait à la mairie et l'admission à l'école. Mme Danjoy reçoit individuellement chaque nouvelle famille.

49 nouveaux élèves pour la rentrée. Au vu des effectifs, certaines dérogations ont été refusées pour privilégier les enfants de Montanay.

Une visite d'école aura lieu le 23 juin pour les nouvelles familles. Départ de la place de la Poype pour promouvoir le pédibus, visite libre puis goûter.

Une réunion d'information à destination des nouveaux parents est également prévue le mardi 3 juillet avec la directrice à 18h30.

Projection des effectifs : à ce jour nous prévoyons 112 enfants scolarisés à l'école maternelle pour la rentrée 2018-2019.

III. MESURES DE RENTREE DANS LE CADRE DU PLAN VIGIPIRATE

Rentrée échelonnée sur deux jours pour les PS sur deux classes Madame CARDINAL et Madame DANJOY. Des précisions seront apportées le jour de la réunion d'informations du 3 juillet.

Départ de Madame BOREL et de Madame MERCIER-BALAZ (décharge de Madame DANJOY). Nous attendons donc pour savoir comment répartir les classes.

Pour la rentrée échelonnée des PS sur 2 jours ainsi que pour l'accueil des nouveaux élèves la première semaine : LUNDI 3/09 et MARDI 4/09, mise en place d'un PASS avec la photo de l'enfant. Sur présentation du PASS uniquement, les parents accompagnants les nouveaux inscrits pourront accéder aux locaux de l'école maternelle.

LES EFFECTIFS

Prévisions rentrée :

49 nouveaux élèves inscrits avec 63 passages dans l'école soit 112 élèves. Ce qui fait une moyenne de 28 élèves par classe.

Nous allègerons en effectif comme les précédentes années la classe qui accueille Mattéo pour libérer de la place pour son fauteuil.

- 42 PS
- 32 MS
- 38 GS

A noter que nous avons eu deux passages anticipés cette année (1 passage d'une MS en CP et un passage d'un GS en CE1).

L'ORGANISATION DE LA PISCINE

Comme cette année nous allons avoir 12 séances à la piscine de Trévoux pour tous les GS sur la première période.

Nous avons fait une demande pour décaler les séances d'une semaine (et ne pas commencer la première semaine) car une nouvelle collègue arrive sur la classe de Mme Borel, et que dans les textes institutionnels, un enseignant nouveau dans l'école doit attendre 8 jours avant de pouvoir sortir avec sa classe.

Un doodle se fera pour les parents accompagnateurs dès cette fin d'année.

Les places dans le car restent justes car il faudrait 2 cars de 63 places et les parents accompagnateurs devront peut-être prendre une voiture personnelle. Nous ferons le point en fin d'année sur les effectifs prévisionnels de rentrée.

Bilan de la 1^{ère} année du CYCLE PISCINE : Les enseignantes précisent que c'est une activité OBLIGATOIRE comme tous les autres cycles de sport. Un justificatif médical doit être présenté à l'enseignante en cas de dispense d'activité « natation ». Pour ces élèves dispensés sur tout le cycle, nous mettrons en place un accueil dans une autre classe.

En revanche pour les élèves ponctuellement malades, ils seront gardés par les familles comme n'importe quel autre jour de l'année.

Concernant les maladies infantiles et contagieuses, il est important que les parents les signalent à la directrice par mail afin que nous fassions passer l'information aux familles et que nous puissions prévenir les personnes à risques : femmes enceintes, enfants fragiles. Les évictions scolaires pour certaines maladies doivent être respectées.

De nombreux enfants viennent en classe alors qu'ils sont malades. Nous comprenons qu'il est très difficile de les garder quand on travaille, mais il faut impérativement que les parents prévoient une organisation de dépannage en cas de maladie : famille, voisins qui puissent venir les chercher et les garder. L'école n'est pas le lieu adapté pour accueillir des enfants malades.

OPERATION « LA RENTREE EN MUSIQUE »

Mr BLANQUER, ministre de l'Education Nationale, demande que soit organisée dans toutes les écoles une petite chorale le jour de la rentrée pour souhaiter une bonne rentrée aux arrivants.

La chorale de bienvenue se tiendra le jeudi 6 septembre puisque les deux premiers jours d'école nous mettrons en place la rentrée échelonnée pour les élèves de PS.

A partir de la rentrée 2019, tous les établissements scolaires devront faire « chorale » comme activité artistique. A Montanay, c'est une pratique qui est déjà connue et mise en place chaque année.

TRAVAUX D'ÉTANCHEITE

La mairie va traiter rapidement ce problème majeur à l'école (fuites dans l'école les jours de pluie).

Questions des parents :

1) Peut-on installer un parc à vélos à l'école ?

Pas de parc à vélos envisageable pour plusieurs raisons :

- Pas de place pour stocker les vélos et trottinettes à l'abri des vols et des intempéries.**
- Manque d'autonomie des jeunes élèves pour gérer leur matériel (reconnaître, ranger, penser à récupérer ...). Les enseignantes observent déjà la difficulté de la gestion des parapluies qui sont tolérés mais qui pourrait être remise en question.**
- Les enfants de l'école maternelle arrivent forcément accompagné d'un adulte qui peut se charger de récupérer le vélo ou la trottinette avant que l'enfant ne rentre à l'école ce qui n'est pas le cas des élèves de l'école élémentaire qui pour certains arrivent seul à l'école le matin.**

2) Pourquoi n'y a-t-il pas de fête des mères et des pères cette année ?

La mise en place de la fête des familles en remplacement de la fête des mères et des pères s'étend dans de nombreuses écoles. Nous avons des schémas de familles très variés et nous souhaitons préserver des enfants qui vivent des situations personnelles douloureuses comme c'est le cas pour 4 élèves de notre école.

Nous avons fait un lien avec l'école élémentaire qui ne fête plus la fête des pères et des mères mais qui propose des ateliers créatifs aux élèves et ce depuis plusieurs années. Apparemment ça n'a pas été le cas dans toutes les classes. Nous referons un point pour mieux nous harmoniser pour l'année prochaine.

Les enseignantes avaient fait un mot à destination des familles et expliqué aux élèves la mise en place de la fête des familles. Nous veillerons à ce que cette nouvelle organisation soit expliquée en réunion de rentrée.